

Le Conseil Municipal de Blesle s'est réuni le 23 Février 2018 à 20h30. Mesdames Lucie Chappe et Jacqueline Chevallet, Monsieur Jacques Barraud étaient excusés. Madame Chevallet ayant donné pouvoir à Martine Rioux.

VOTE COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Les comptes de gestion établis par le trésorier étant conformes ont été votés à l'unanimité.

Les comptes administratifs, hors de la présence du Maire ont été votés à l'unanimité.

SITE INTERNET

Le site internet date de 2014 et de nouvelles fonctionnalités sont accessibles maintenant : possibilité de réserver sur le site ce qui pourrait être utile pour les réservations camping et gîte d'étape, possibilité d'éditer des calendriers de réservation... Le tarif de cette nouvelle application pour réactualiser la maintenance de site internet s'élève à 1 970,00 € HT. Le Conseil accepte le devis.

CONTRAT INSTALLATIONS CAMPANAIRES

La mairie a un contrat avec l'entreprise Brouillet pour la gestion de l'électrification des cloches. Ce fournisseur propose de passer ce contrat sur une durée en année civile avec un renouvellement par tacite reconduction sur 4 ans. Le montant de ce contrat est de 294,00 € HT annuel. Le conseil autorise le maire à signer le contrat.

CONTRAT CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal a voté le renouvellement du contrat de protection sociale complémentaire des agents avec le centre de gestion 43.

DEMANDE ASSOCIATION

L'association des apéros Musique a fait ses demandes habituelles pour l'organisation des apéros 2018 (Parking Basbory et Plagne, hébergement du Chantier de Jeunes, Parc de la Chaigne, autorisation de sonorisation, fermeture de la place du Vallat, fourniture des tables et chaises...). Le Conseil Municipal a décidé d'accéder à ces demandes, excepté la mise à disposition du gîte d'étape et de la salle des mariages.

QUESTIONS DIVERSES

Au sujet du camping, le Conseil s'est questionné sur les emplois saisonniers pour 2018. Il faut deux personnes et il n'y a plus de possibilité de CAE. L'an dernier nous avons fonctionné avec un contrat de 26 heures et un contrat de 35h en CAE. Cette année pour deux contrats à mi-temps le coût serait de 2300 €, et de 3000 € pour 2 contrats de 20 heures. Le Conseil s'est prononcé en faveur de deux contrats de 20 heures chacun et un planning sera établi par la Mairie pour avoir un maximum de présence du 10 juillet au 15 août.

Concernant le projet de la salle d'expression culturelle, il sera présenté dans le cadre d'une demande de DETR et de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2018. Pour la finalisation de cette demande de dotation, le Conseil Municipal a donné son accord pour missionner un architecte pour la maîtrise d'œuvre du dépôt de permis de construire.

Le Lions club propose l'installation d'une boîte à livres, le Conseil décide de ne pas donner suite mais de la faire par ses propres moyens.

Une déclaration préalable de travaux sera déposée pour le changement des fenêtres du 1^{er} étage de la Mairie, première étape de la rénovation de la salle du Conseil Municipal.

La demande pour le deuxième programme Fonds 199 du département sera déposée sur les vestiaires du complexe sportif du Roudey. Ce qui permettra d'augmenter le montant total des subventions. La demande des devis est en cours.

Le programme du 27 et 28 avril pour les rencontres «sur le chemin des Moniales» est présenté au Conseil. Les recherches de financements sont en cours et une réunion de préparation aura lieu début mars. Une somme de 5200 € devra être budgétisée pour porter cet évènement et une régie de recettes sera nécessaire pour percevoir les droits d'inscriptions.

La réunion de la commission des finances est fixée au lundi 19 mars 2018 à 8 h 30.

Le maire informe les conseillers des résultats suite au contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine.